



Réunion Périscolaire – 19 septembre 2017

Réunion Périscolaire – 19 septembre 2017	1
Réfèrent handicap.....	2
Organisation du temps périscolaire à la maternelle	2
1 / Accueil du matin.....	2
2 / Cantine et gouter.....	2
3 / Module du vendredi après midi	2
4 / Centre de loisirs.....	3
5 / Préconisation.....	3
6 / Navette.....	3
7 / Garderie du soir.....	3
Organisation du temps périscolaire à l'élémentaire	4
1/ Organisation de l'accueil des enfants le matin et le soir.....	4
2/ Organisation sur l'heure du déjeuner	4
3/ Les repas	5
4/ Organisation du centre de loisirs (mercredi)	5
5/ Organisation des modules du vendredi après-midi	6

Présents :

Mairie :

- Anne Fommarty : Adjoint au Maire délégué aux Affaires scolaires, aux Bâtiments scolaires communaux et aux Centres de Loisirs
- Valérie Paul : Chargée de sport et loisirs
- Anne Caspar : Responsable du service Enfance

Equipes des animateurs du centre de loisirs :

- Frank Florin : Référent Handicap
- Sonia Veille : Référent maternelle et responsable animateurs
- Fatima Référente à l'école maternelle sur le temps de la cantine et du goûter
- Evelyne Animatrice à l'école maternelle intervient sur le temps de la garderie du soir
- Antonio : Référent accueil matin et soir - école élémentaire
- François : Référent pause méridienne et après-midi du mercredi - école élémentaire

Référent handicap

Franck Florin, référent Handicap: il facilite l'accueil des enfants au périscolaire, pour les enfants qui ont besoin d'un encadrement spécifique, il met à disposition des enfants des animateurs supplémentaires sur ce temps et intervient pour adapter les lieux à l'accueil des enfants.

Organisation du temps périscolaire à la maternelle

1 / Accueil du matin

De 7h30 à 8h15 les enfants sont accueillis par trois animateurs pour la garderie du matin.

Les portes sont fermées suite au plan Vigipirate, un animateur accueille les enfants et ouvre la porte à leur arrivée, deux autres s'occupent des enfants présents dans deux classes.

A 8h15 les enfants sont emmenés dans leur classe.

2 / Cantine et goûter

Deux services sont mis en place pour la cantine et le goûter.
Chaque classe bénéficie de la présence de deux animateurs.

3 / Module du vendredi après midi

Les enfants bénéficient de modules différents : anglais, espagnol, jeux, histoires, ateliers, sport, motricité.

La liste des modules par classe est affichée dans le hall de l'école.

Les enfants qui bénéficient des modules sport et motricité doivent être habillés en jogging et baskets pour participer.

Les modules sont prévus sur une durée de six semaines et changent après chaque période de vacances.

4 / Centre de loisirs

Tous les mercredis, de 13h30 à 18h45.

Pendant les vacances scolaires, tous les jours de 7h30 à 18h45, sur préinscription obligatoire.

Départs échelonnés à partir de 17h (au lieu de 16h 30 précédemment)

Les activités proposées sont les suivantes : danse, salsa, activité manuelle, petit jeux, initiation football, activité extérieure.

En plus du badgeage pour le centre, les enfants doivent s'inscrire le matin au bureau installé dans le préau, et choisir leur activité.



5 / Préconisation

Les après-midi du mercredi et du vendredi ne sont pas obligatoires, les activités proposées sur ces après-midi sont progressives, il donc est préconisé d'inscrire les enfants sur les six semaines.

6 / Navette

Les enfants peuvent bénéficier d'un service navette pour leurs activités du mercredi après-midi, en fonction des associations.

La navette est assurée de 14h à 16h. Au-delà de 16h le retour doit être effectué par les parents.

Elle est assurée par bus pour les établissements éloignés.

Pour la piscine et la mini-school, la navette s'effectue à pied.

Deux animateurs sont présents à la piscine et occupent les enfants qui attendent leur cours ou le retour.

Le départ de la navette pour la mini-school est adapté aux horaires du cours, le nombre des animateurs est adapté au nombre des enfants.

Un formulaire d'inscription à la navette est à demander par les parents à l'association, le document doit être rempli et communiqué à l'équipe du centre de loisirs au plus tard le premier jour de la navette, le document est valable pour toute l'année.

Un pointage le mercredi matin est nécessaire pour confirmer que l'enfant continue l'activité avec la navette.

7 / Garderie du soir

Tous les jours sauf le mercredi à partir de 16h30 et jusqu'à 18h45.

Les enfants seront dehors en cours de récréation jusqu'à la Toussaint, après les vacances ils seront répartis entre le préau et le réfectoire, des jeux seront mis à leur disposition.

Il est important de prévenir en cas de retard occasionnel en téléphonant à l'école.

Organisation du temps périscolaire à l'élémentaire

1/ Organisation de l'accueil des enfants le matin et le soir

Référent centre matin et soir : Antonio

L'accueil des enfants se fait de 7h30 à 8h30

Dans le cadre du plan Vigipirate, les portes sont fermées et les parents ne peuvent pas accompagner leurs enfants dans l'enceinte de l'école.

Les agents aident les enfants à s'inscrire si besoin.

Les enfants sont répartis dans les salles qui se trouvent au 1^{er} étage puis descendent dans la cours ou le préau, en fonction du temps, vers 8h10.

2/ Organisation sur l'heure du déjeuner

Référent centre de loisirs : François

Pendant les 3 premières semaines de septembre, chaque élève de CP est accompagné par un élève de CM2 qui l'aide dans le fonctionnement de la cantine.

On compte 1 animateur par classe.

Il y a 3 services de 30 mn. Pour l'instant le 1^{er} service est réservé aux CP, le 2^{ème} aux élèves ayant APC (Activités Pédagogiques Complémentaires), et le 3^{ème} aux plus grands. Puis des roulements se feront tout au long de l'année. Seul le 2^{ème} service reste réservé aux élèves allant en APC.

Le lundi et jeudi sont proposées des activités telles que : Origami, théâtre, dessin, échecs... Cela permet d'occuper les enfants et de décharger la cour. Les activités durent 45mn.

3/ Les repas

En cas d'allergie alimentaire, un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) peut être mis en place.

Pour les enfants ne mangeant pas de porc, de la dinde est proposée.

Les repas sont conçus pour être équilibrés en protéines, glucides et lipides, et c'est pourquoi les enfants sont servis de chaque aliment sur leur plateau (excepté en cas d'allergie).

Il y a 1 aliment bio par repas.

4/ Organisation du centre de loisirs (mercredi)

Référent centre de loisirs : François

Les inscriptions se font à l'accueil le matin, auprès des animateurs. Les enfants ne doivent pas oublier de se badger.

Les élèves qui mangent à la cantine mais ne restent pas au centre de loisirs l'après midi partent entre 13h00 et 13h30.

Les élèves qui ne mangent pas à la cantine mais sont inscrits au centre, peuvent arriver entre 13h30 et 14h00.

Activités proposées : sports, informatique, activités au Foyer des Arts, petits jeux, grands jeux...

Pour les enfants pratiquant une activité extra-scolaire, un système de navette (pédestre ou car) est mis en place. Les navettes partent à 13h00 de Renan et reviennent entre 16h20 et 16h50. Elles effectuent un circuit pour déposer les élèves sur les différents sites : foyer des arts et loisirs, conservatoire, stade Marcel Payan, piscine, tennis, mini-school, catéchisme...

Les enfants prennent le goûter au centre, au retour de leur activité.

C'est l'organisme/association auquel est inscrit l'enfant qui fait la demande de navette.



Les enfants peuvent sortir du centre à partir de 17h00. Si l'enfant rentre seul, ou est récupérée par une autre personne, il faut en informer les animateurs.

A fournir pour le centre de loisirs : une attestation d'assurance (responsabilité civile + individuelle accident).

5/ Organisation des modules du vendredi après-midi

13h30-14h45 : 1^{ère} activité

15h15-16h15 : 2^{ème} activité

Répartition par classe et changement après chaque période de vacances scolaires.

L'ensemble des activités est affiché : théâtre, allemand, atelier écriture, escrime, activités manuelles, éveil musical...

Les enfants alternent activité sportive et activité plus calme.

Dans le cadre du plan Vigipirate, des PPMS (Plan Particulier de Mise en sécurité) seront organisés le mercredi et vendredi.

Il y a environ 240 enfants inscrits aux modules et 230 enfants au goûter (plus que l'année dernière).